

Atelier santé ville

Bilan des actions 2021

L'après covid : les effets à long terme sur la santé mentale

L'année 2021 a connu une reprise des activités dans quasiment tous les domaines grâce à la vaste campagne de prévention (hygiène, masque et vaccination de masse) menée contre le covid 19 : fin des restrictions de déplacement, visites autorisées dans les lieux fermés (EHPAD, hôpitaux, maisons d'arrêt...), animations collectives possibles, entretiens en présentiel et à domicile, fin de l'obligation du télétravail... Face à la circulation du virus, les organisations se sont adaptées afin de fonctionner tout en préservant la santé des personnels et des usagers, élèves/étudiants, bénéficiaires, patients, clients... Le Grand Périgueux et les 43 communes qui le composent se sont fortement mobilisés. Grâce à la création récente du service santé solidarité et à la proximité des communes avec les habitants, une vaste campagne de vaccination a pu être menée pour les personnes âgées non mobiles les plus isolées : recensement des demandes, prises de rdv, transport et accueil des personnes au centre de vaccination. Près de 1000 personnes ont bénéficié d'un schéma vaccinal complet (3 doses) entre mars et octobre 2021.

D'autre part, les effets des confinements successifs ont commencé à être mesuré notamment auprès des plus fragiles : jeunes et étudiants, enfants, femmes enceintes... Selon Santé publique France, « les travaux réalisés par le biais des enquêtes menées auprès de la population **confirment le contrecoup des confinements sur l'accroissement de la prévalence de troubles du sommeil, de symptômes anxieux, de symptômes dépressifs, ainsi que de symptômes persistants associés à un stress post-traumatique. Ces augmentations ont été particulièrement observées chez les jeunes ainsi que chez des populations ayant un statut socio-économique modeste.** »¹

L'UNICEF tire la sonnette d'alarme dans un rapport inédit selon lequel les enfants et les jeunes pourraient ressentir les effets du covid 19 sur leur santé mentale et leur bien-être pendant de nombreuses années. Ce rapport, [La situation des enfants dans le monde 2021 ; Dans ma tête : Promouvoir, protéger et prendre en charge la santé mentale des enfants](#), constitue l'analyse la plus

¹ [enquête CoviPrev : une enquête pour suivre l'évolution des comportements et de la santé mentale pendant l'épidémie](#)
[enquête ViQuop "Vie quotidienne et prévention dans 60 foyers français à l'heure du coronavirus"](#)
[enquête Conféado : une enquête pour mettre en évidence les facteurs associés aux troubles émotionnels des adolescents et l'impact des conditions de vie sur leur santé mentale](#)
[enquête Covimater : une enquête pour évaluer chez les femmes enceintes le suivi de la grossesse ainsi que l'évolution des comportements et de la santé mentale pendant le premier confinement de la pandémie à SARS-CoV-2](#)
[enquête sur la santé mentale des jeunes enfants pour mesurer et suivre dans le temps l'état de santé mentale chez les enfants pour décrire les différentes dimensions de la santé mentale, identifier les circonstances, les déterminants, l'impact sur le bien-être ou la qualité de vie](#)

complète jamais menée par l'UNICEF sur la santé mentale des enfants, des adolescents et des personnes s'occupant d'enfants au XXI^e siècle. Il indique que, « même avant la pandémie de covid-19, les enfants et les jeunes souffraient déjà de problèmes de santé mentale sans qu'aucun investissement substantiel n'ait été consenti pour y remédier. »

L'année 2021 a été pour l'Atelier santé ville, l'occasion de mener des chantiers de fond sur les outils de communication : refonte de la newsletter et actualisation du guide pratique santé. Les réflexions menées dans le cadre de l'évaluation finale du contrat de ville ont été une action structurante sur le plan de l'animation du réseau et de la mobilisation des partenaires du Contrat local de santé pour mener des actions dans les quartiers.

Ce bilan est traditionnellement organisé en 3 parties :

1. La coordination et l'animation du réseau des acteurs
2. Les projets réalisés dans les quartiers
3. Le bilan financier 2021

1. La coordination et l'animation du réseau

1. Le réseau des acteurs de l'Atelier santé ville faiblement impacté par la crise sanitaire

Malgré la crise sanitaire et l'absence de rencontres des membres du réseau en 2021, le réseau des acteurs de l'Atelier santé ville continue de se développer et compte à ce jour **576 membres** (560 en 2020 et 520 en 2019). Les membres sont des habitants/habitanes, des bénévoles, des professionnelles/professionnels et ils représentent **228 structures différentes**.

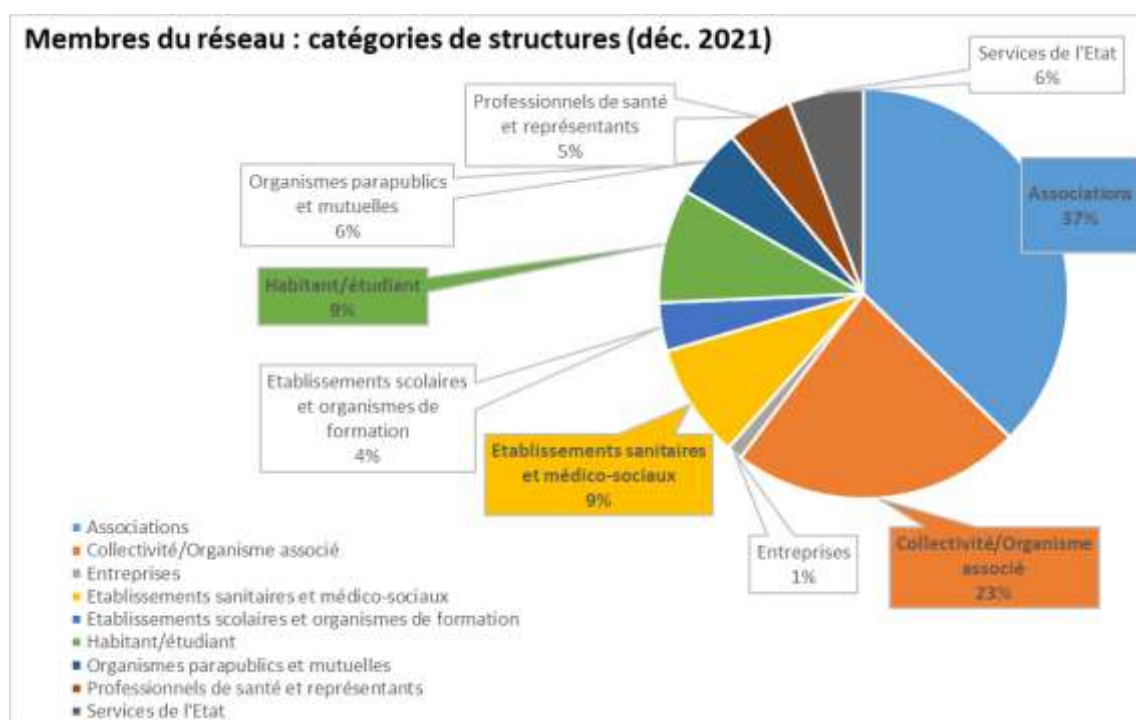
Créée en 2011, la base de contacts du réseau des acteurs de l'ASV reposait sur des informations partiellement incomplètes (domaines d'intervention ou catégorie de structures non précisées, doublons). Suite à un travail de tri de la base de contacts depuis 2020, nous avons pu supprimer tous les contacts « non catégorisé ». Ce nettoyage de la base de données a donné lieu à la suppression de **26 contacts** (doublons, membres quittant le territoire...) ce qui modère l'augmentation du nombre de membres du réseau.

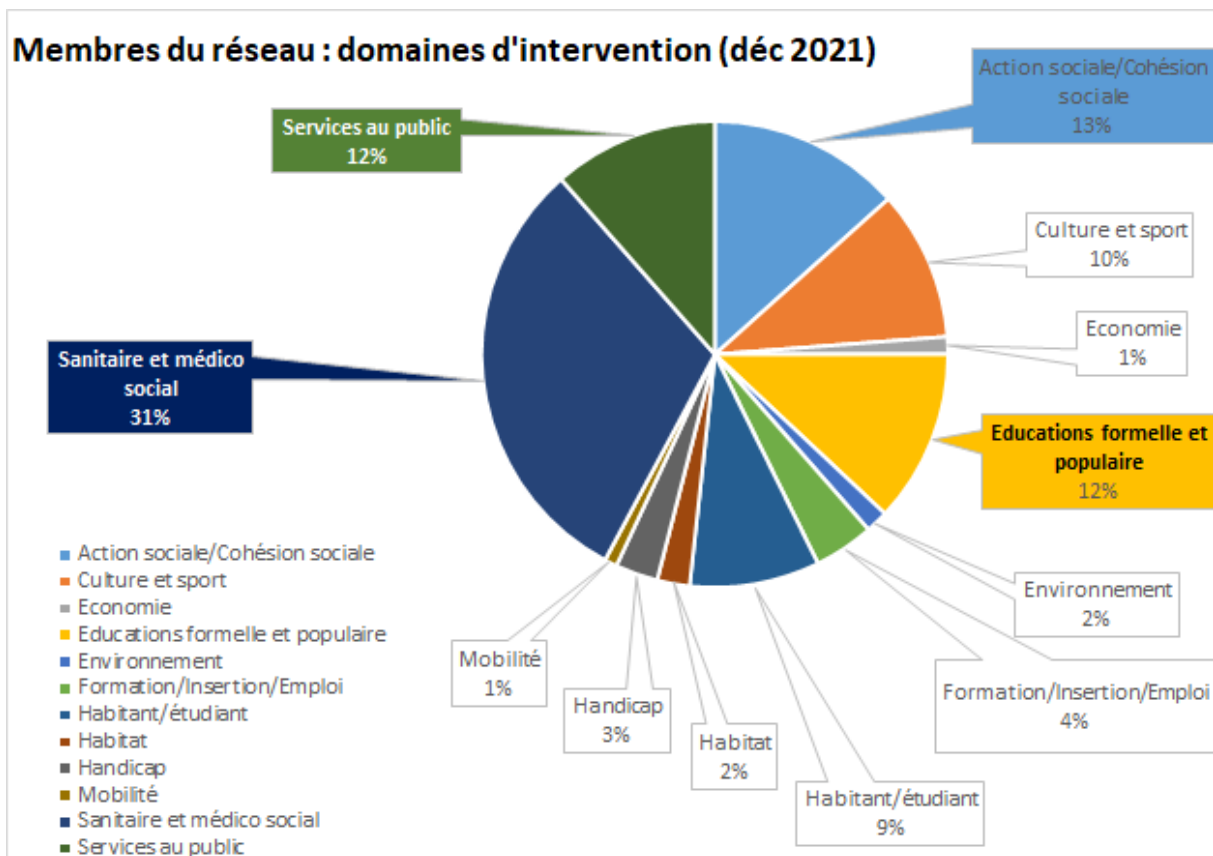
➤ Plus d'habitant.es et plus d'entreprises représentées

Les diagrammes ci-dessous décrivent les différentes catégories de structures membres du réseau et leurs domaines d'intervention.

Cette année, la représentation des entreprises et des habitant.es a connu une augmentation. Pour de petits effectifs, les effets proportionnels peuvent être trompeurs. En effet, le nombre a plus que doublé depuis 2020 passant de 3 à 7 entreprises adhérentes au réseau. Le nombre d'habitant.es augmente également passant de 41 à 52 personnes (de 7 à 9%) dont 11% sont issus des quartiers prioritaires.

La majorité du réseau (66%) est constitué de structures d'intérêt général (associations et secteur public (Etat et collectivités)).





Presqu'un tiers des membres du réseau (**31%**) font partie du secteur sanitaire et médico-social, suivi de l'action sociale où l'on retrouve un grand nombre d'associations, de structures de l'éducation (formelle et populaire) et des services au public.

Au regard de ces domaines professionnels fortement féminisés, **72%** des membres du réseau sont des femmes.

L'animation du réseau repose au quotidien sur des contacts directs, des sollicitations et des demandes de mise en relation qu'il est difficile d'évaluer. L'organisation de rencontres régulières des membres (2 par an en moyenne) au sein de structures partenaires facilitent l'inter connaissance entre acteurs et le développement de projets en partenariat. D'autre part, l'un des piliers de la diffusion d'informations entre les membres du réseau repose sur la Newsletter de l'Atelier santé ville.

Il n'a pas pu être organisé de rencontre du réseau en présentiel en 2021. La prochaine aura lieu au 1^{er} semestre 2022. D'autre part, les publications de la newsletter de l'Atelier santé ville ont fait une pause technique, le temps de travailler sur un nouveau modèle sur la base des recommandations issues du sondage réalisé entre novembre 2020 et mars 2021.

2. Les outils de communication : un travail de fond engagé

➤ La newsletter de l'Atelier santé ville : nouvelle formule

Tous les membres de ce réseau reçoivent, chaque semaine, une lettre d'information : La newsletter de l'Atelier santé ville. Elle relaye les événements programmés sur le territoire (portes-ouvertes, dépistages, conférences, colloques, rencontres, débats...), les appels à projets, les offres de formations gratuites, des ressources ou des publications, etc. en lien avec tous les déterminants de la santé (culture, éducation, promotion de la santé, travail, habitat, discriminations...).

A la suite de la publication de 9 numéros spéciaux « covid » en 2020, nous avons souhaité évaluer la satisfaction des membres du réseau sur la Newsletter. Un questionnaire a donc été adressé aux membres du réseau entre novembre 2020 et mars 2021.

A travers 11 questions, nous avons souhaité connaître les différents usages de la lettre, les thématiques privilégiées, les préférences de fréquence d'envoi, etc.

77 personnes y ont répondu ce qui nous a permis notamment de diminuer la fréquence d'envoi (d'hebdomadaire à tous les 15 jours). Une seule personne parmi les 77 répondants a déclaré ne pas lire la newsletter. Aucune rubrique ne paraît manquer dans les thématiques traitées. 80% des répondants ont considéré que le contenu des numéros spéciaux « covid » était adapté. 15% les jugeait trop chargé en informations. 80% des répondants estiment que le contenu « classique » de la lettre est adapté, 11% qu'il y a trop d'informations et 7% que l'information locale n'est pas assez représentée ou qu'elle parvient « trop tard ».

Le contenu la lettre reste identique : partage d'informations locales et régionales sur les évènements en lien avec la santé et la vie quotidienne (culture, éducation, travail, habitat, discriminations...). Le lectorat étant plutôt composé de professionnels, nous priorisons les actions de formations, colloques et webinaires, études et enquêtes, rencontres et débats, les publications d'études et de guides, les outils pédagogiques, les opportunités des financement ou d'accompagnement technique...



Le format de lettre s'est également modernisé. En effet, la lettre est diffusée via une plateforme web dans le corps de message et plus par l'envoi de documents lourds envoyés en pièces jointes. L'année 2021 a donc été un temps de formation pour le service santé solidarité afin de maîtriser ce nouvel outil.

➤ **Le guide pratique santé actualisé pour orienter sans multiplier les intermédiaires**



C'est la 3^{ème} édition du guide pratique santé qui a été actualisé en 2021. Ce guide a été enrichi de nouvelles thématiques comme le handicap et les numéros d'appel d'urgence. Il sera distribué dans le courant de l'année 2022.

L'objectif de ce livret demeure identique au précédent. Conçu comme un outil pratique. Il présente l'ensemble des structures sanitaires et sociales mais aussi les lieux d'écoute, d'accueil et de ressources généralistes et **accessibles gratuitement** sur le territoire. Il est destiné aux professionnels et bénévoles qui accompagnent des personnes en situation de vulnérabilité ou en rupture de parcours.

Ce guide est accessible en version numérique et imprimable sur le site internet du Grand Périgueux : [Guide pratique santé 2022](#)

2. Les projets dans les quartiers

Dans le cadre du Contrat local de santé (CLS) du Grand Périgueux (2019-2023), les actions et projets menés visent systématiquement les quartiers prioritaires pour leur réalisation. Que ce soit via la participation des acteurs de proximité (centres sociaux, CCAS, CMS, conseils citoyens, club de prévention...) ou par la réalisation de l'action dans le quartier, la prise en compte de la géographie prioritaire est prise en compte par tous les partenaires du CLS. L'articulation entre les 2 dispositifs CLS et ASV fonctionne de manière efficace.

1. Conso mets actifs : Allier activité physique et alimentation avec plaisir et convivialité

En lien avec le plan climat et le Contrat local de santé, le Grand Périgueux a souhaité poursuivre les projets faisant la promotion de la santé environnementale auprès des habitants qui en sont le plus éloigné. La santé environnementale est une thématique qui a déjà été explorée avec la réalisation d'une Evaluation des impacts en santé du projet de renouvellement urbain de Chamiers et le projet Mon Quartier Ma Santé.

Pour le projet Conso mets actifs, 6 associations locales (Le Tri cycle enchanté, Zéro déchet Dordogne, l'Espace de vie sociale La Clé, Ygeia, Vélorution Périgourdine et le Cercle d'Escrime de Boulazac) ont répondu à un appel à projet pour animer 22 ateliers répartis sur l'ensemble du territoire : cueillette de plantes sauvages comestibles, yoga au petit-déjeuner, balade à vélo pour aller à la ferme, pique-nique zéro déchet... Chaque association a proposé en fonction de ses compétences un ou plusieurs ateliers associant les 2 thématiques de l'activité physique et de l'alimentation sain et durable pour un public de non-initié. L'un des critères fixés par le Grand Périgueux était de faire venir des habitants ne connaissant pas les activités de l'association qui mène l'action. Tous les ateliers avait également pour mission par le partage d'un repas ou de



Grâce au soutien financier de l'ARS Nouvelle Aquitaine, ces ateliers ont été proposés à titre gratuit à **221 habitants (principalement des femmes) dont 107 enfants**.

Sur les 22 ateliers, 5 ont été organisés dans les quartiers prioritaires de Périgueux et Coulounieix-Chamiers au profit de 46 habitants. La participation des centres sociaux dans le dispositif et notamment dans la communication des ateliers et l'organisation a été identifiée comme un facteur de réussite du projet.

D'importants moyens ont été alloués à la communication du projet via une prestation de service (nom du projet, conception d'affiches et du programme, pages fb dédiée, animation réseaux...) pour informer les habitants et aussi pour capitaliser et partager les photos, les ressources pédagogiques, recettes de cuisine ou de fabrication de cosmétiques : [Retrouver toutes les productions des ateliers](#)

2. Le Bus de la vue : une consultation ophtalmologique en proximité

Dans le cadre d'un projet piloté par le Lions Club à l'échelle de la région Nouvelle Aquitaine, des dépistages visuels ont été réalisés par un ophtalmologue bénévole dans un bus aménagé grâce à la participation financière du Grand Périgueux à hauteur de 5 000€.

En novembre 2021, 202 personnes ont pu bénéficier d'une consultation de dépistage à Périgueux, Coulounieix-Chamiers, Boulazac et Vergt.

Pour Périgueux et Coulounieix-Chamiers le bus a été stationné dans les 2 quartiers prioritaires. Les rdv ont été pris via le Centre socio-culturel l'Arche et le CCAS de Coulounieix-Chamiers. Tous les rdv pris ont été honorés et ont permis l'accès de 44 personnes à Périgueux et 60 personnes à Coulounieix-Chamiers à une consultation avec un spécialiste ophtalmologue.



3. Bilan financier 2021

Année ou exercice 2021

CHARGES	Montant ²	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services	480		
Achats matières et fournitures		74- Subventions d'exploitation³	
Autres fournitures		Etat : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs		CGET	10 000
Locations		ARS	15 000
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance		-	
Documentation		Département(s) :	
62 - Autres services extérieurs		Conseil Départemental 24	8 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI ⁴	
Publicité, publication	665	Le Grand Périgueux	24 265
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		-	
64- Charges de personnel	53 120	Fonds européens	
Rémunération des personnels	39 378	L'agence de services et de paiement (ex CNASEA, emploi aidés)	
Charges sociales	13 742	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Autres privées	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement	3 000		
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ⁵			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL	57 265	TOTAL	57 265

² Ne pas indiquer les centimes d'euros.

³ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

⁴ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine.

⁵ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n°99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.